L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 MAI 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnot, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. VENDREDI, 6 MAI 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif, à son entrepôt rue Ste-Anne, près Chartres, un assortiment varié de whiskies, vins, liqueurs, etc

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'enchères No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

Notre chantier de marine, à Alger.--Bill Gibson.

Comme nos lecteurs ont pu s'en assurer, hier matin, en parcourant nos colonnes de dépêches, le comité des affaires navales du Sénat, s'est prononcé en faveur du bill de l'hon. Randall Gibson. Le rapport qui va être présenté à la Chambre Haute, demandera donc le vote de l'allocation de $350,000 proposée par le sénateur de la Louisiane, en vue de la construction d'un chantier de marine dans le port de la Nouvelle-Orléans, sur la rive ouest, à la hauteur d'Alger.

Voilà, assurément, une bonne nouvelle. Elle doit être agréable à tout bon Américain, et à tout bon Louisianais, en particulier.

Mais ce rapport favorable n'est pas le premier qui ait été présenté au Congrès. Combien d'autres l'ont précédé !—Que sont-ils devenus, et quel cas on en a fait?

Partout ailleurs, on leur eût répondu, avec empressement, par un vote chaleureux; ici, tantôt on leur a fait une guerre acharnée; tantôt on leur a opposé une force d'inertie indomptable.

Celui ci sera-t-il le dernier, et le vote définitif du bill en sera-t-il le résultat? Nous le souhaitons de tout cœur, sans en être trop certain. Il y a loin, comme on sait, de la coupe aux lèvres, et personne n'ignore à quel degré nos législatures poussent la lésinerie en matière de travaux publics—surtout quand leurs intérêts ne sont pas directement en jeu.

Voyez nos levées, par exemple. Nous aimons à revenir sur ce sujet, parce qu'il est la plus éclatante preuve de l'incurie incorrigible de nos gouvernants. Jamais entreprise ne s'est imposée avec autant d'urgence; jamais série de désastres ne s'est prolongée avec tant de ténacité et de régularité. A la rigueur, on pourrait encore soutenir qu'il est possible de se passer de Dry Dock à la Nouvelle-Orléans, parce que nous sommes loin des pays dont nous avons à redouter les attaques, et que, depuis 1815, aucune puissance maritime n'a osé tenter une descente sur nos côtes. mais en ce qui concerne le Mississippi, les précédents sont là, par centaines et, à mesure que le temps marche, les catastrophes ne deviennent que plus fréquentes et plus terribles. En ce moment, encore, nous sommes en pleine période de crevasses. La Louisiane est menacée, d'un bout à l'autre ; il n'est pas jusqu'à la Nouvelle-Orléans qui n'ait à redouter un débordement, tant le fleuve est haut. C'est à tel point, que les levées minuscules construites à la hâte, l'an dernier, ne suffisent plus, et que l'on est obligé de les consolider, afin d'éviter un malheur.

Eh bien! nous gagerions que le Congrès n'en éprouvera pas le moindre émoi. Il suivra sa petite routine budgétaire, et ne votera pas un cent de plus qu'à l'ordinaire. Si l'on tenait de faire passer une allocation additionnelle, nous verrions le trop fameux M. Holman—le farouche "ch en de garde" du Trésor—se redresser et battre, impitoyablement, en brèche la proposition.

Tout cela n'est pas fait pour nous donner une grande confiance dans l'adoption du bill de M. Gibson. Il faut, d'abord, qu'il soit bien accueilli par le Sénat; il faut qu'il soit, ensuite, lusdré dans le bill des dépenses navales; il faut qu'il soit l'objet d'un vote favorable; il faut, enfin, que l'on se décide, une bonne fois, à briser avec les habitudes routinières qui se sont invétérées dans les Chambres, et qui se transmettent de Congrès en Congrès.

Espérons, cependant, que, cette fois, nos législateurs s'élèveront à la hauteur de la situation ; qu'ils comprendront que la sûreté du pays et sa dignité exigent la construction de ce fameux Dry-Dock, tant de fois présenté, tant de fois approuvé, et tant de fois renvoyé aux calendes grecques. La somme est si minime—$350,000 ne lui pourraient si important, et les résultats de l'entreprise seront si considérables!

SUISSE.—LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ITALIE.—Le président de la Confédération vient de faire publier la note officielle suivante :

Le traité de commerce avec l'Italie sera soumis à l'Assemblée fédérale, qui doit se réunir le 6 juin. Il est possible que la prochaine session commence déjà le 30 mai. Le traité entrera en vigueur, au plus tard, le 1er juillet.

Dans le traité de commerce italo-suisse, les parties contractantes s'accordent mutuellement la clause de la nation la plus favorisée. Les deux Etats élaboreront un règlement concernant la navigation sur le lac de Lugano et sur le lac Majeur.

Le traité entrera en vigueur le 1er juillet 1892 et restera exécutoire jusqu'au 31 janvier 1899. Chaque partie a, cependant, le droit de dénoncer le traité pour le 1er janvier 1898. Dans ce cas, l'avis de dénonciation devra être donné douze mois à l'avance.

LE PRÊTRE ET L'ÉVÊQUE DE TOUL.—On écrit, de Nancy :

A la suite des derniers incidents dont la cathédrale de Nancy fut le théâtre, un publiciste conservateur—M. H de la Montagne—a adressé, de Paris, au *Salut public* de Lyon et au *Bordeaux-Journal*, une correspondance dans laquelle il représentait M. Tarinaz comme animé d'une sincère sympathie pour le système gouvernemental actuel.

L'évêque de Nancy envoie, à ce propos, au *Salut public* une longue lettre, dont voici le passage essentiel :

J'ai toujours affirmé que le sein respectueux à l'égard des gouvernements établis, comme l'enseignent la doctrine et les traditions de l'Eglise, que je n'ai aucune hostilité à l'égard de la forme républicaine que je manifesterai ma reconnaissance envers tout gouvernement qui accordera aux catholiques la justice et la liberté. Mais je n'ai jamais fait même l'éphèse républicaine, je n'ai jamais adhéré au parti républicain ni à tout autre, si ce n'est de S. Em. le cardinal Lavigerie, ni à la République. J'ai toujours voulu être le prêtre et l'évêque de tous.

ITALIE.—AUGMENTATION SÉRIEUSE DE L'ÉMIGRATION.—L'émigration, en Italie, augmente dans des proportions sérieuses. Ainsi, il résulte, des dernières statistiques officielles, qu'en 1890 le nombre des émigrations, qui avait été de 217,244 s'est trouvé porté en 1891, au chiffre considérable de 293,206. La Sicile et les Pouilles, qui entraient, autrefois, dans le total général, pour une bonne part, ont donné moins d'émigrants, en 1891, que les années précédentes. La région qui en a donné le plus a été la Vénétie, qui, sur une population de 2 millions d'habitants, environ, a eu 135,000 émigrants, soit le 4 1/2 0/0.

LOUISIANE.

Le Farmer, Covington, paroisse St-Tammany, du 30 avril :

Le grand pont a été répara; on peut, maintenant, le traverser sans aucun danger.

—M. H. Larousini et sa famille sont arrivés à Covington. Ils occupent, dès maintenant, leur belle résidence.

—Le shérif Cook est revenu, jeudi dernier, après avoir mis en lieu de sûreté, dans la Prison de Paroisse de la Nouvelle-Orléans, le meurtrier noir, Ch. Evins. Il sera jugé, lors de la session de juin de la cour.

—Le chemin de fer d'East Louisiana va reprendre ses excursions du mercredi, le 4 mai. Le train quittera la Nouvelle-Orléans à 8 h. 10 du matin, et partira de Covington, à 5 h. 25 de l'après-midi.

Le Banner, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 30 avril :

Le fleuve hausse avec une rapidité alarmante.

Nous avons eu le long du bayou Fordoche, de grandes pluies, pendant quelques jours; ce qui a fait gonfler tous les cours d'eau, au-dessus de notre paroisse. Aussi, le Mississippi grossit-il rapidement, ainsi que l'Atchafalaya qui se précipite avec fureur dans notre petit courant du Bayou Fordoche.

Quant aux chemins qui longent le fleuve, ils commencent à se gâter, par suite du suintement des eaux du fleuve. Ces eaux s'accumulent dans les fossés. Nous recommandons aux propriétaires riverains de consolider ces chemins, et de veiller à ce qu'ils soient constamment bien drainés.

Le Democrat, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 30 avril :

Les pluies ont retardé considérablement les travaux des champs, mais le coton pousse bien. Le maïs est attaqué par les vers. Quant à la canne, elle lève aussi bien qu'on peut le désirer. Il n'y a pas à se plaindre des travailleurs, qui font bien leur besogne.

La levée de Point Maulor est dans une situation précaire. Le Col. Sparks n'épargne rien pour la consolider.

Fausse Rivière, l'île, enfin, toute la région qui avoisine New Roads, pourrait s'appeler le District des Jardins; car on y trouve en abondance des fleurs de toute qualité. Autour de nous, la campagne est émaillée de fleurs; on y voit briller, surtout, la rose et le lilas, ainsi que le chrysanthème au bouton d'or. Aucune contrée du monde n'offre, en ce moment, un plus charmant spectacle que nos campagnes.

Le Protector, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 30 avril :

Une brèche s'est déclarée, mercredi dernier, dans la levée de l'habitation Harlem. On y a envoyé, immédiatement, une forte équipe de travailleurs, qui se sont mis énergiquement à la besogne. La crevasse a été fermée.

Le fait est que le fleuve est très haut. Les rivières de la haute vallée montent sans cesse, et il est à craindre que le bas Mississippi ne dépasse la hauteur qu'il a déjà eue, en 1882. On ne saurait assez recommander la vigilance sur nos levées. A l'époque où nous sommes, les crevasses ne peuvent qu'occasionner des pertes irréparables. Fortifions nos levées, là où elles sont faibles, pour qu'elles puissent résister, autant que possible, à la pression du fleuve, qui se précipitant sur elles.

Une crevasse a eu lieu, lundi soir, dans la levée de M. A. Duplessis. Elle a été occasionnée par une dalle de ris mal construite. C'est là un fait regrettable. Quand il y a deux ans, la législature tenta d'abolir l'usage des dalles à ris dans tout l'Etat, on a fait de vigoureux efforts pour les sauver. Des hommes éminents se sont mis à la tête du mouvement, et Plaquemines a pu conserver ses dalles, pour irriguer ses champs de riz.

Nos planteurs devraient, cette année, reconstruire toutes leurs dalles, de façon que la législature n'ait pas de raison pour nous tracasser de nouveau.

Nous apprenons, du reste, que la crevasse a été comblée rapidement, sans avoir causé de grands dommages. Il n'a été perdu qu'un peu de légumes dans le voisinage immédiat de la brèche.

Dans le huitième ward, également, il est survenu un accident. Deux grands trous à rats musqués ont éclaté dans la levée Junior. Heureusement, le capt. L. H. Jacks y a remédié immédiatement.

La crête des levées récemment construites sur Dear Range et Wood Park a aussi cédé; mais le corps de la construction et solide. Il n'y a aucun danger à redouter de ce côté.

L'Intérim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 30 avril :

Le fleuve a atteint une hauteur alarmante et continue à gonfler de plus en plus.

—Les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle se secondée par le digne curé de la paroisse St-Philippe, font construire, en ce moment, une spacieuse école paroissiale pour les enfants de couleur.

—Mardi, 3 mai, à 5 heures du soir, sera célébré à l'église St-Michel, le mariage de M. John A. Guidry avec Mlle Aurore A. Donaldson.

Nous les remercions de l'invitation qu'il nous ont adressée et les prions d'agréer nos compliments et nos souhaits de bonheur.

L'Entreprise, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 30 avril :

Le chemin de fer Kansas City, Watkins et Gulf a été achevé, jeudi dernier, entre Lac Charles et Alexandrie.

Le dernier clou a été frappé par miss Delia Neal, nièce à M. J. B Watkins. L'événement a été l'occasion d'une fête, à laquelle ont pris part les citoyens notables des deux localités.

Les travaux vont maintenant se poursuivre avec une grande activité, dans la direction de Kansas City. En même temps on va prolonger le chemin, de Lac Charles à la passe Calcasieu, où il trouvera un débouché dans le golfe.

Nous apprenons qu'une compagnie s'est formée en vue de réorganiser et de développer la grande scierie Milmo, Stokoe et Cie.

Le nouvel établissement portera le nom de "Scierie de Jeanerette.

Les actions seront émises, aussitôt que l'on aura recueilli un montant suffisant, de souscriptions, et les travaux recommencent immédiatement.

M. J. P. Gueydan, qui habite la paroisse Vermilion, près de Abbell Beach, vient d'acheter et une grande charrue mécanique et quadruple. C'est avec cette charrue qu'il va labourer les quelques centaines d'acres qu'il veut semer en riz, cette saison. Il n'a négligé aucun achat pour assurer le succès de son entreprise. Le tout a été acheté à Lac Charles, chez MM. Wait, George et Swift. Nous avons assisté au travail d'une de ces charrues, chez le Rév. Edwards, près de Millerville. La charrue, en un jour, a labouré 140 acres. En une heure, elle fait la besogne d'une charrue traînée par les meilleurs mulets, en 24 heures.

On pose, en ce moment, les tuyaux pour les Waterworks de la Nouvelle-Ibérie. Les hydrants pour l'incendie sont arrivés; tout sera bientôt en place et installé convenablement, prêt à fonctionner sans obstacle.

Le Democrat, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 20 avril :

Maintenant que les luttes politiques sont terminées, il est temps de songer à nos intérêts matériels, de nous occuper d'élever une usine centrale dans notre localité, et cela, le plus tôt possible; presque toutes les localités voisines ont des raffineries. Celles qui n'en possèdent pas encore, travaillent à s'en procurer, au moins une. Pourquoi la Nouvelle Ibérie n'entreprit-elle pas dans le mouvement? Elle a des facilités de transport dont peu de villages et même de petites villes jouissent. Il n'y a pas un pouce de notre sol qui ne soit propre à la culture de la canne. Ce ne sont pas les capitaux qui nous manquent. Nous pourrions, si nous le voulions, être l'une des premières paroisses sucrières de l'Etat. Pourquoi ne l'essayons-nous pas!

Le mandement d'un évêque et celui d'un archevêque, en France.

Nous avons annoncé que Mgr Larue, évêque de Langres, a, récemment, adressé, au clergé de son diocèse, une lettre confidentielle dans laquelle il l'invite à n'intervenir, en aucune façon, lors des élections municipales du 1er mai. En voici les principaux passages :

Obéissant aux ordres de Léon XIII, et, particulièrement, à la direction qu'il chargeait son Exc. Mgr le nonce apostolique de transmettre aux évêques de France, dans sa lettre du 12 novembre 1884, nous réprouvons "les polémiques passionnées, les attaques contre les personnes, les accusations et récriminations inconsidérées, qui, en donnant un aliment quotidien aux dissensions, rendent de plus en plus difficile la pacification et la concorde fraternelle".

L'expérience des années précédentes nous a malheureusement été conséquences parfois fâcheuses et d'difficilement réparables de l'intervention du clergé dans le champ de la politique. Or, notre régime constitutionnel, étant essentiellement basé sur le suffrage populaire, multiplie les élections parmi nous. Si nous avons à exercer nos droits de citoyen, il est de notre devoir de prêtre d'éviter toute immixtion imprudente dans les querelles électorales. En conséquence, sans critiquer en rien ce qui peut se permettre dans d'autres pays, dans d'autres milieux et ce qui a pu se faire à d'autres époques, pour notre diocèse, nous croyons devoir vous interdire toute allusion politique, toute démarche publique ou privée qui pourrait être déclarée ou mal interprétée.

Vous vous renfermerez donc toujours dans les fonctions du saint ministère: vous éclairerez les peuples qui vous sont confiés, par des instructions pieuses et solides, en prêchant Jésus-Christ et son Evangile. Vous serez, surtout, du bien par l'exemple d'une vie vraiment sacerdotale. Vous n'oublierez pas que vous êtes le père de tous vos paroissiens indistinctement, et, qu'à l'ex mple de saint Paul, vous devez vous faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Vous nous avez déjà donné trop de preuves de votre esprit d'obéissance pour que nous ne doutions pas que vous vous conformiez aux avis qui nous ont été dictés par notre dévouement pour la sainte Eglise et par notre affection paternelle pour vous.

Le *Gaulois*, de Paris, publie une conversation qu'un de ses rédacteurs a eue avec M. l'archevêque d'Avignon, au sujet du mandement publié par lui et ses quatre suffragants de Valence, Viviers, Nîmes et Mon pellier. On trouvera ci-après les parties les plus intéressantes de cette conversation.

Après avoir dit que lui et ses collègues n'ont écrit que pour obéir à leur conscience, et ont usé du droit que leur donnent les lois existantes, l'archevêque répond ainsi à l'accusation de résister aux instructions de l'encyclique pontificale.

—S'il en est qui peuvent croire que l'archevêque d'Avignon, les évêques de Valence, de Nîmes, de Montpellier et de Viviers ont voulu conseiller à leurs paroissiens ce que le Pape a défendu, ou leur défendre ce que le Pape a conseillé, ce sont là des gens dans une erreur profonde.

Nous sommes les fils soumis et respectueux du souverain pontife et, comme tels, nous nous inspirerons bien de ses conseils contre ses préoccupations.

A ceux-là, l'idée ne nous est venue de nous insurger contre la volonté du Pape; elle ne peut nulle nous venir.

Le Saint-Père nous a dit simplement de ne pas nous constituer, à l'état de rebelles et de conspirateurs contre le régime existant; soumettons-nous donc à la République, puisque c'est le gouvernement que le pays a voté donné.

Mais les termes mêmes de l'encyclique ne nous interdisent pas de conserver dans notre cœur l'attachement dont nous entourons le souvenir du passé

Or, il était nécessaire, pour aller au devant du découragement qui menaçait, après l'interpellation fallacieuse de l'encyclique, de ne généralisant parmi les catholiques, les prêtres surtout, de faire entendre notre parole et d'encourager nos paroissiens à défendre leurs idées, qui sont les nôtres, et à contenir, par tous les moyens légaux la cause de la religion, qui doit tenir la première place dans nos légitimes soucis de l'avenir.

C'est en vue de faire triompher la cause de la religion que le bon catholique, aux prochaines élections, dans ce pays de souveraineté de vote.

—La récente lettre pastorale de Mgr de Mende ou la dernière circulaire du garde des sceaux est elles désaccord, comme on a pu le croire, le mandement de Votre Grandeur?

—En aucune façon. Notre mandement était préparé depuis longtemps, et, dès le 7 février, l'avait été décidé, en principe, par nos évêques suffragants, réunis dans cette même salle où nous sommes, comme le constatent les minutes de la lettre collective du cardinal.

Quelques jours tard nous parvenait l'encyclique du Souverain pontife. Nous nous sommes alors consultés à nouveau sur les modifications à apporter à notre mandement primitif, et nous l'avons consacré à l'encyclique; mais ces modifications n'ont porté, en réalité, que sur la forme.

Interrogé sur ses rapports avec les fonctionnaires et les ministres de la République, l'archevêque s'explique dans les termes suivants et raconte, en particulier, ses vieilles relations avec la famille de M. Loubet :

—Quels sont les rapports de Votre Grandeur avec les fonctionnaires ?

—Courtois. Nous avons un nouveau préfet, M. Gaston Carle, à qui j'ai rendu sa visite. C'est un homme très poli. Nos relations étaient également bonnes, d'ailleurs, avec son prédécesseur.

—Croyez-vous, monseigneur, que quelque membre du cabinet s'efforce de faire déférer votre mandement, comme d'abus, au Conseil d'Etat ?

—Je n'en sais rien, n'ayant aucune inimitié contre les membres du gouvernement. Je ne connais, notamment M. Richard, que par ce qu'en disent de lui les journaux et après par son dernier discours.

En ce qui concerne M. Loubet, je suis le premier à rendre hommage à son honorabilité et à son honnêteté.

—Votre Grandeur n'a-t-elle pas été le précepteur de M. Loubet ?

—Oui, j'ai été son ami; et je suis encore très lié avec sa famille. Sa sœur, qui habite Montélimar, est une sainte femme. Quant au président du conseil, je suis certain que c'est à son corps défendant qu'il s'engage dans l'action contre le clergé, où le poussent les radicaux.

Et voulez-vous une preuve? Durant tout le temps que M. Loubet a été maire de Montélimar, les processions ont toujours été autorisées, et jamais les écoles libres n'ont été inquiétées.

Puis, revenant à son mandement, il ajoute :

Nous ne demandons, il faut le répéter, que notre liberté et la liberté de conscience pour tous les catholiques. Ceux qui parlent du "gouvernement du clergé" ne savent ce qu'ils disent, et jamais il n'est entré dans nos intentions de prendre en main le pouvoir. Nous voulons simplement que le gouvernement protège l'Eglise et la religion contre les sectaires.

—Cependant, le clergé ne transige ni sur la loi scolaire ni sur la loi du divorce!

—Le clergé ne peut transiger là-dessus, puisque ces lois vient à l'encontre des préceptes de l'Eglise.

Vous avez dû remarquer que, dans notre mandement, il n'est pas question du service militaire des séminaristes, et, cependant, nous voyons là un des institutions très regrettable à tous égards, bien que, jusqu'à présent, nos ecclésiastiques aient été traités, à la caserne, avec beaucoup d'égards.

L'archevêque fait la réflexion suivante à propos du Concordat et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat :

—Le terme approche, sans nul doute, et nous ne pouvons que le déplorer. Si Dieu nous réserve cette épreuve, nous la subirons avec courage. Mais il est à craindre que les gouvernants ne sachent faire voter des lois destinées à nous laisser les coudées moins franches.

—Le gouvernement d'aujourd'hui, en frappant, comme il vient de le faire, Mgr de Mende, semble, d'ailleurs, considérer les évêques et les prêtres comme des fonctionnaires.

—En nous privant de notre traitement, le gouvernement commet une injustice. Ce n'est pas lui, en effet, qui fait les évêques; c'est le Pape. Le Concordat lui accorde, il est vrai, le droit de proposition ; mais, si le Pape ne veut pas, le gouvernement aura beau nommer évêque un prêtre, celui-ci ne sera jamais évêque, tant que le souverain Pontife refusera de ratifier sa nomination. Quant au traitement qui nous est alloué, il n'est que la réparation, consentie par l'Assemblée nationale, des torts que le clergé de France a subis, du fait de ses entreprises de ses biens. Ce n'est pas un traitement, c'est une indemnité.

—Vendrez-vous, monseigneur, me donner votre opinion sur le mandement de Mgr de Langres, si opposé à celui de Votre Grandeur!

—Je n'en ai lu que le sommaire, mais n'ai pas été surpris de ses termes favorables aux intentions gouvernementales. Je connaissais, en effet, les liens de parenté qui unissent Mgr de Langres à M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie.

LA BIÈRE ÉTRANGÈRE EN FRANCE.—Nous lisons dans le *Journal des Débats* :

A voir les cafés et brasseries de Paris, et surtout leurs enseignes : *Bière de Munich*, *Spatenbrau*, *Lowenbrau*, *Salvator*, etc.,—on pourrait croire, et l'on croit d'ailleurs généralement, que la France fait une consommation prodigieuse de bière étrangère, et, en particulier, de bière allemande.

C'est une erreur que le journal le *Brasseur français* démontre à l'aide de chiffres officiels.

En 1891, pour ne pas remonter plus haut, les brasseurs français ont fabriqué 8,304,896 hectolitres de bière, et nous n'en avons importé d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, de Belgique, d'Autriche, de Hollande et d'autres pays que 169,374 hectolitres.

Le total de la bière bue étant de 8,474,270 hectolitres, il en résulte que la bière étrangère vendue en France ne représente même pas la cinquantième partie de la consommation, c'est à dire que sur 100 litres consommés l'étranger n'en fournit même pas tout à fait deux litres.

Or, comme sur les 169,374 hectolitres importés, l'Allemagne ne nous a envoyé que 124,483, on peut soutenir que sur 100 litres de bière bue en France il n'y a pas même 1 litre 1/2 de bière allemande.

Alsace-Lorraine.

On écrit, de Strasbourg :

"Les nouveaux droits protecteurs en France ont pour ainsi dire fermé à l'importante industrie strasbourgeoise des pâtés de foie gras, un de ses plus importants débouchés.

"Les produits strasbourgeois, frappés à l'entrée en France d'une taxe de 60 francs les 500 kilos, ne peuvent plus concourir avec la fabrication indigène. Pour conserver leur clientèle française, quelques maisons de Strasbourg ont même décidé de transporter une partie de leur industrie de l'autre côté des Vosges.

"Les fabricants strasbourgeois ont demandé à la ville de leur rembourser, au moins en partie, les droits d'octroi perçus sur les truffes employées dans les pâtés destinés à l'exportation. Les droits de douane, à l'entrée en Alsace, sont de 60 marcs par 100 kilos sur les truffes conservées. Les truffes fraîches ne payent rien ; mais les droits d'octroi pour Strasbourg sont indistinctement pour les truffes conservées ou fraîches de 110 francs par 100 kilogrammes.

"Les fabricants font remarquer que le droit d'octroi est un droit sur la consommation; or 80 0/0 des truffes introduites à Strasbourg sont employées dans les pâtés de foie gras, qui sont réexportés. Si l'administration ne devait pas céder à la réclamation des fabricants, une des plus célèbres branches du commerce strasbourgeois serait ruinée."

—On écrit de Colmar :

"Pendant qu'à Strasbourg la gelée de samedi dernier ravageait les cultures, à Colmar, grâce aux fumigations, on a sauvé les vignes et les arbres fruitiers. Le mercure descendait et le thermomètre était tombé à—4o. Les chaleurs précoces avaient eu pour effet de faire fleurir simultanément les abricotiers, les pêchers, les cerisiers, les poiriers, voire les fraisiers, en même temps qu'elles développaient les bourgeons des vignes. Heureusement, les nuages artificiels produits par la combustion de goudron ont servi d'abri contre le froid et contre les premiers rayons du soleil, plus redoutables peut-être que le gel, parce qu'ils dégourdissent la sève, en la privant brusquement de ses parties aqueuses congelées par le froid. On se souvient que Colmar a, la premier, fait l'expérience des fumigations. Cette dernière a été absolument concluante. On estime à deux degrés le relèvement de la température produit par les nuages artificiels."

Salsepareille d'AYER

Pendant 50 ans la meilleure

Votre sang est impur et circule indolemment. Ces Sensations de Malaise et de Débilité Générale se manifestent d'elles-mêmes dans chaque mouvement que vous faites. UNE MÉDECINE DE PRINTEMPS est nécessaire. Ne vous imaginez point que ces sensations disparaîtront en quelques jours. N'attendez point que votre système nerveux devienne dérégié, que votre cœur perde de sa force, que votre estomac, que votre foie, que vos reins et que vos intestins manquent de remplir convenablement leurs fonctions, mais prenez de la Salsepareille d'AYER et prenez la MAINTENANT. Elle est la meilleure de toutes les médecines pour purifier, vivifier et enrichir le sang. Elle restaure la fleur de la jeunesse sur les joues qui sont devenues pâles et amaigries, et elle donne la vie et fortifie chaque organe du corps. La Salsepareille d'AYER fait plus que donner un soulagement temporaire, elle agit sur la racine du mal, fait disparaître les conditions qui rendent la maladie possible, et ainsi permet à la nature de réparer rapidement ses pertes. La Salsepareille d'AYER est composée des meilleurs ingrédients altérantifs et toniques de premier choix, des plus chers, et des mieux connus du corps médical et des pharmaciens. La méthode employée pour extraire et concentrer le pouvoir médicinal entier et la valeur curative de chaque ingrédient, est la meilleure, la plus scientifique et la plus compréhensible que l'esprit humain et l'habilité aient jamais inventée, et est si coûteuse que d'autres fabricants ne trouveraient point profitable de l'adopter. La Salsepareille d'Ayer est toujours la même en force, en apparence, en goût et dans l'effet produit. C'est la médecine pour Mars, Avril, Mai. Elle en a Guéri d'Autres, et Elle Vous Guérira.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville. à deux blocs de la rue du Canal, Sud-Ouest

1er mar90—1 an—mar. lei dim

VENEZ VOIR

A quel bon marché nous vendons les beaux pianos sauvés de l'incendie!

PHILIP WERLEIN,

156 rue du Canal, entre Baronne et Carondelet.

21 fév 3—dim mar ven

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Préd. G. W. Scott, Vice-Préd. Chas. S. Rice, Sec.

lun 9 2—1 an

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A NEW-YORK—

Capital payé de	$1,000,000 00
Réserve pour les sinistres actuelles	1,000,000 00
Surplus pour les détenteurs de polices	1,848,761 94
Actif brut	3,848,761 94
	2,848,761 94

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New-York, et dans ses Polices sur le fonds de sécurité détenteurs de police que ne peut affecter une grande conflagration.

Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes sur ses polices à cette compagnie et vous vous mettrez plus en sécurité en vous adressant à des prix modérés.

Un fond spécial pour la protection des conque de la Nouvelle Orléans qu'un incendie ordinaire. Les pertes sont ajustées et payées promptement et sans ennuis. Les meilleurs et les plus sûrs. Les conditions et taux (les taux plus réduits garantis) s'adresser

JAMES PREVOST, Agent.

135 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.

27 fév 1 an—dim

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.

1er août 91—1an

LEON GODCHAUX 81-85 CANAL ST. NEW ORLEANS LA

VÊTEMENTS —DE— PRINTEMPS

SONT PRETS MAINTENANT.

Prix plus réduits que jamais, $8.00 le complet pour messieurs; $2.00 pour garçons.

Vous ne pouvez porter votre LINGE LOURD bien longtemps encore.

—NOS—

1er déc 91—1 an—dim mar ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fellen, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. ODDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire

12 nov—91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Manufactures Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à jamais été exceédé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous apportons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour les quels nous ne changerons pas plus un propre bien que nous ne faisons pour ceux de simple largeur. On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les échantillons de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 128 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront le plus prompte attention. 15oct1891—1an—DIMJ

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'hôtel formant l'angle de la rue des Chartres.

Opérations de tous genres

Le renvoyer de leur ancienne de saison satisfaisante.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfère ses bureaux du No 116 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE.

A partir du 1er octobre 1890.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire satisfaire en Médaille pour travaux économie supérieures.

26 sept—

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remede italien

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la mélancolie, la mélancolie, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la gravelle, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le Sacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.

Seule agente aux Etats-Unis

14janv

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitee.

PIANOS ET ORGUES

KNABE

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS:

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Schmer, Behr, Mehlin, Fischer, Fenn, Schweinger, Sterling, etc. Musique et Instruments de toutes sortes, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,

12 Baronne et 127 Canal,

24janv—1 an Nlle-Orléans.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le son protégée à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné inventé dans la lutte à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont reçu l'approbation universelle et une portée de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

20 mars—

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS.

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

22 RUE TCHOUPITOULAS.

JULIUS WEIS,

188 Rue de la Commune,

NOUVELLE ORLÉANS.

CHANGE ETRANGER, ET